

Règlement du concours de Bandes Dessinées

06 Septembre – 06 décembre 2010

ARTICLE 1: Organisateur et thème

A l'occasion des « deuxièmes rencontres de la bandes-dessinées », le réseau des bibliothèques de Valence Agglo Sud Rhône-Alpes organise un concours de bandes-dessinées ouvert à tous.

Ce concours a pour thème: « histoires de vies » (scènes de la vie quotidienne, histoires de vies réelles ou non autour d'un personnage).

ARTICLE 2: Participation au concours

Le concours est ouvert aux amateurs n'ayant pas encore été publiés.

Chacun peut concourir dans l'une des deux catégories proposées :

- Enfant: moins de 15 ans
- Ado-Adulte: plus de 15 ans

Les participants doivent être les auteurs des bandes dessinées envoyées dans le cadre du concours. Les photocopies de BD existantes sont interdites: seules les planches originales seront acceptées.

Toute planche présentée hors thème, hors format ou hors délais sera éliminée.

La planche doit être rendue accompagnée du règlement du concours signé (signé par les parents pour les enfants mineurs).

ARTICLE 3: Critères et format du rendu

Il s'agit d'un travail individuel, pour lequel chaque participant devra présenter une planche de sa création au format A3 (29,70 cm x 42,00 cm), recto uniquement. Il ne sera accepté qu'une seule planche par participant.

La nature du support, le nombre de vignettes, l'utilisation des couleurs et les techniques sont laissées entièrement libres. Il faut néanmoins que l'œuvre soit sur un support matériel.

Les coordonnées de l'auteur (nom, prénom, date de naissance, adresse personnelle et téléphone) devront figurer au dos de la planche.

ARTICLE 4: Remise/envoi des planches

Les planches seront à remettre dans l'une des bibliothèques du réseau de Valence Agglo Sud Rhône-Alpes (bibliothèques de Bourg-lès-Valence, Chabeuil, Portes-lès-Valence, Valence et ses annexes).

Le concours est ouvert du lundi 06 Septembre au lundi 06 Décembre 2010 (cachet de la poste faisant foi).

Vous pouvez aussi nous envoyer vos planches à l'adresse ci-dessous, en prenant soin de ne pas les plier.

Bibliothèque
Centre culturel Louis Aragon
26 800 Portes-lès-Valence

Pour tout autre renseignement, contactez le numéro suivant : 06 43 63 82 23

Ou : sylvie.durand@mairie-valence.fr

ARTICLE 5: Sélections

Un jury, composé d'auteurs de BD, de libraires, d'un éditeur, de bibliothécaires...

Les planches seront sélectionnées en fonction de l'originalité du scénario et de la qualité du graphisme.

ARTICLE 6: Remise de prix

Le jury désignera un prix par catégorie et les lauréats seront informés de leur nomination par mail ou par téléphone.

Les prix sont des BD dédicacées.

La remise des prix aura lieu le samedi 11 à la Cartoucherie à Bourg-lès-Valence, lieu des rencontres. (Pour plus de renseignements consulter le programme des rencontres et les sites des bibliothèques)

ARTICLE 7: Exposition des planches

Les organisateurs se réservent la possibilité d'exposer les œuvres reçues, dans les bibliothèques du réseau de Valence agglo et à la Cartoucherie.

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol, perte ou dommages causés aux créations. Les organisateurs se réservent le droit d'annuler cette manifestation pour toute raison indépendante de leur volonté, et de modifier les prix.

ARTICLE 8: Retour des œuvres

Les auteurs désireux de récupérer leur travail devront venir chercher leurs œuvres à la bibliothèque où ils les ont déposées (après le 21 décembre).

ARTICLE 9: Autorisation de publication

Les participants au concours autorisent les organisateurs à reproduire et publier leur nom, leur image et/ou leurs propos, dans tous les documents rédactionnels et/ou promotionnels diffusés sur quelque support que ce soit comme notamment tout support écrit (tels que parutions, magazines, dossiers de presse, affiches, programmes...) et les sites web appartenant aux organisateurs.

La participation au présent concours implique l'acceptation totale et sans réserve du présent règlement.

Nom.....

Prénom.....

Date de naissance.....

Adresse.....

.....

Tél.....

Courriel.....

Le

Signature, précédé de la mention « lu et approuvé »
Signature obligatoire des parents pour les mineurs